



ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



www.assemblee-afe.fr

RAPPORT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION TEMPORAIRE DE LA SECURITE



**Ambassade de France
Résidence
Haïti
Janvier 2010**

Rapporteur: Thierry PLANTEVIN

12^e session de l'AFE
1^{er}-6 mars 2010

COMMISSION DE LA SECURITE

Président : M. Cédric ETLICHER

Rapporteur général : M. Thierry PLANTEVIN

Vice-Président : M. Bruno DELL'AQUILA

Mme AUCLAIR Christine

Mme KATENDE Souad Madeleine

Mme BACH Marlène

M. LECONTE Jean-Yves

M. BANSARD Jean-Pierre

M. MAINGUY Jean-Louis

Mme BERAUD-SUBERVILLE Geneviève

M. MAKKI Guy

Mme BEYE Marie-Hélène

M. MARIE Jacques

M. CHALON Norbert

M. MIGNON Alain Pierre

M. CHAOUI Jean-Daniel

M. OMNES Yvon

M. CHAPPELLET François

Mme PRATO Régine

Mme CHARVERIAT Hélène

M. PRETET Jean-Charles

M. CHAZOT Pascal

Mme RAHAL Radya

M. CONSIGNY Thierry

Mme RECHENMANN Catherine

M. CONTI Jean

M. REGNARD Damien

Mme CONWAY Hélène

M. SADET Bernard

M. DELL'AQUILA Bruno

Mme SAIZ Brigitte

M. DESPLANQUES Xavier

M. SEILHEAN Georges

M. DOGLIONI Joel

M. SIGNORET Gérard

Mme FERRAND-HAZARD Sophie

M. TOUPY Gérard

M. GRAF Paul

M. ZAMBELLI Jean-Claude

Mme GUILBAUD Marie-Claire

M. ZIPFEL Bernard

La séance est ouverte par la présentation du programme de la Commission pour cette session de mars 2010 :

- Point d'actualité sur les six derniers mois,
- Préparation de la visite du Centre de Crise.

Alain Pierre MIGNON fait part à la Commission de l'existence, au sein de chaque TGI (Tribunal de Grande Instance), d'une Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infractions (CIVI).

Nous proposons d'inviter un juriste lors de la session de septembre. En attendant, vous pouvez vous informer sur : www.vos-droits.justice.gouv.fr, puis cliquer sur « victimes et préjudices ».

La Commission reçoit Madame PUJAU-BOSQ, Chef du Bureau de délivrance des titres de voyages et de la nationalité au Ministère de l'Intérieur.

Le thème porte sur les conditions de délivrance de passeports de service aux Français expatriés pour des institutions internationales.

Après avoir redéfini le cadre juridique de la délivrance du passeport de service, décret du 30/12/2005, Madame PUJEAU-BOSC rappelle qu'il est délivré à des agents civils ou militaires en mission pour l'Etat et non titulaires d'un passeport diplomatique.

En 2008, le Ministère a introduit des mesures de plus grande souplesse visant des agents extérieurs ou des représentants d'ONG.

C'est l'Ambassadeur qui appuie la demande étayée sur deux principes :

- Exercice d'une mission de service public dans l'intérêt de la France.
- Réalisation d'une mission dans un pays réputé difficile.

Cette demande est ensuite visée par le Bureau du Ministre de l'intérieur.

L'émission de passeports de service biométriques va bientôt commencer.

Séances de questions

Concernant les passeports de service

Faut-il un ordre de mission pour voyager avec un passeport de service ?

- Non, mais certain pays peuvent le réclamer.

Pourquoi des ordres de missions sont-ils réclamés uniquement à Roissy et Orly ?

- Il n'y a pas de raisons, cette information va remonter à la Police des Frontières.

Peut-on avoir des passeports avec plus de pages ?

- Non, le livret (passeport vierge) est normé au niveau international.

Pourquoi la mention « Conseiller AFE » n'est plus inscrite sur le passeport de service ?

- Aucune mention de ce type n'apparaît sur les autres passeports.

Concernant les passeports biométriques standards

Peut-on envisager la multiplication de centres d'émission de passeports biométriques pour éviter à nos compatriotes très éloignés des consulats des dépenses souvent énormes en déplacements ?

- Difficilement, le dispositif de délivrance est volontairement très sécurisé.

Peut-on déplacer des équipes consulaires avec des dispositifs en Kit ?

- C'est possible en prenant toutes les mesures de sécurité pour protéger le matériel contre le vol.

Pourquoi deux déplacements sont-ils nécessaires pour l'émission d'un passeport biométrique ?

- D'abord par sécurité et ensuite pour tester le bon fonctionnement de la puce électronique.

Est-il possible de faire établir son passeport biométrique en France ?

- Oui si vous restez au moins deux semaines.

Notre collègue Jacques MARIE, Conseiller en Haïti, qui fera un compte-rendu de la gestion de la catastrophe en plénière, donne un bref aperçu des points positifs et négatifs mis en évidence lors du traitement de la crise.

Le Centre de Crise a été très performant, le comportement des fonctionnaires et des enseignants digne d'éloges, la qualité du travail de RFI qui a donné régulièrement des informations est à souligner. Notre collègue a toutefois relevé l'afflux trop massif de médecins contre une carence en personnel soignant, le manque d'une coordination internationale au plus haut niveau, le nombre pléthorique de journalistes qui ont mobilisés pour leur compte des moyens qui auraient pu servir autrement, l'absence de cellule psychologique à Port-au-Prince .

La Commission reçoit Madame Josette ROUSSEL qui présente « COMEBACK expatriés » une couverture pour indemniser les retours précipités d'expatriés pour cause de troubles politiques graves.

L'Etat ayant toujours refusé de proposer ce genre de couverture, cette nouvelle offre privée peut intéresser nos compatriotes.

Toutefois, plusieurs remarques sur les limites du fait générateur d'indemnisations : le refus de la France de procéder à un rapatriement dans certains pays (Madagascar ou Guinée) et l'évacuation d'une zone dans un même pays (Mali), entre autres, ont convaincu Madame ROUSSEL de questionner sa société et de revenir vers nous avec de nouvelles propositions.

Le mercredi 3 mars, la Commission s'est déplacée au Centre de Crise du MAEE.

Cette visite, dirigée par Monsieur Gérard TOURNIER, sous-directeur chargé du Centre de Situation, a mis en lumière le haut niveau d'organisation, le professionnalisme et toute l'efficacité d'un service qui ne cesse de faire ses preuves depuis sa création.

La structure actuelle, sous tutelle directe du Ministre, peut gérer deux crises majeures simultanément.

Audition de Monsieur Serge MOSTURA, Directeur du Centre de crise (C.d.C)

Cinq sujets ont été évoqués concernant l'actualité récente :

A – 4^{ème} Rencontre sur la sécurité des Français de l'étranger

- Participants: Professionnels de la sécurité. Le président de la commission, invité, a délégué M. Thierry PLANTEVIN, rapporteur.
- Thèmes abordés :
 - Cartographie des acteurs publics de la sécurité en France et à l'étranger : les services de gestion de crise se généralisent (santé, intérieur) ;
 - Evolution des menaces et des risques : sanitaire (grippe), enlèvements (30 cas en 2009, 6 personnes encore détenues à ce jour) ;
 - Comparaison des approches des problèmes de sécurité par les ONG, les entreprises et le MAE : grande convergence avec les ONG qui ont une approche très professionnelle des problèmes de sécurité ;
 - Analyse des risques d'enlèvements. Constat : les individus et groupes frappent de plus en plus au hasard et cela complique d'autant plus les conseils et mesures préventives ;
 - Jurisprudence « DCN » à la suite de l'attentat de Karachi : prise en compte par l'Etat et les entreprises d'un jugement en France donnant à l'employeur une « obligation de résultat en matière de sécurité ».

B – Guinée Conakry

Après un rappel de la chronologie des événements, Monsieur MOSTURA note que l'analyse du C.d.C a permis de renforcer, avant l'acmé de la crise, les mesures de sécurité (CCS – chaînes d'alerte). En Guinée, la communauté française n'a pas demandé à être évacuée. Fermeture du Lycée et du Centre Culturel, redéploiement des élèves en France, dans les pays limitrophes (le département a apporté une aide de 20000 € à la re-scolarisation d'enfants au Sénégal) et en Guinée même. Encouragement à quitter le pays sans consigne d'évacuation (pour des raisons de sécurité propres à cette crise).

Avec ce qui semble être un processus de normalisation, il est envisagé la réouverture du Lycée et de Centre culturel en septembre prochain.

A noter que la France est le seul pays à avoir apporté un soutien dans le domaine sanitaire.

C – Grippe A H1N1

Point sur la vaccination :

- 700.000 personnes étaient éligibles à la vaccination à l'étranger (français, élèves des établissements AEFÉ, personnels locaux des ambassades) ;
- Taux de vaccination global : 7.4%, à comparer avec les 10% en France, avec de grandes variations géographiques (4000 à Casablanca, 3000 à Rabat, 2500 à Bogota) ;
- La campagne se poursuivra jusqu'à fin septembre 2010 en raison de la persistance de la circulation du virus et de la possibilité de mutation (le vaccin devant être toujours efficace).

D – Haïti

- Mise en œuvre très rapide du C.d.C (à H+13 arrivée de la 1^{ère} équipe, française) ;
- Aide massive (6 vols par jour - armée et sécurité civile – plus 17 avions affrétés) :
 - 1.200 personnes déployées,
 - 2.000 tonnes d'aide humanitaire,
 - 17.000 personnes traitées,
 - 1.300 interventions chirurgicales,
 - traitement de 18.500 appels téléphoniques ;
- Le dispositif a bien fonctionné malgré la destruction de l'ambassade et les difficultés de communication (à noter la destruction de tous les téléphones satellitaires – à l'exception de celui de l'ambassadeur – malheureusement stockés dans une même pièce) ;
- Travail formidable de la sécurité civile et de la gendarmerie ;
- A noter la grande proximité avec les autorités haïtiennes.

C – Chili

- L'assistance demandée par ce pays développé concerne : les télécommunications, l'appui scientifique en sismologie, du matériel médical hautement spécialisé ;
- 20.000 résidents et vraisemblablement 5.000 touristes dans le pays. Aucun décès répertorié à ce jour ;

Divers

François CHAPPELLET fait part de l'inquiétude de nos compatriotes du Sénégal à l'annonce du départ prochain des troupes françaises basées à Dakar. Les plans de sécurité des pays de la région devront tenir compte de cette nouvelle situation.

Thèmes du travail en intercession :

- Réactualisation du cahier des charges des Comités de Sécurité en relation avec la Commission des Lois :
 - Place du Conseiller AFE dans le dispositif de sécurité,
 - Formation des membres des Comités de Sécurité,
 - Suivi du matériel de communication au niveau des Postes.
- Sensibilisation aux problèmes de sécurité, dans le cadre du nouveau statut des volontaires internationaux.

Assemblée des Français de l'Etranger
12ème session
1-5 mars 2010

Commission temporaire de la sécurité

Vœu N° 1: Sécurité – Matériel de communication

L'Assemblée des Français de l'étranger,

Considérant :

- l'importance de la communication en cas de crise et de catastrophe
- le dysfonctionnement du matériel constaté dans certains pays

L'Assemblée des Français de l'Etranger demande, une nouvelle fois, que tous les acteurs des Comités de Sécurité (chefs d'îlots, adjoints et conseillers) puissent disposer d'un matériel de communication fiable, entretenu et accessible en toutes circonstances.

Résultat	Adopté en commission	Adopté en séance
Unanimité	x	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		

Assemblée des Français de l'Etranger
12ème session
1-5 mars 2010

Commission temporaire de la sécurité

Vœu N° 2 : Centre de Crise

L'Assemblée des Français de l'étranger,

Considérant que lors du drame de Haïti, malgré le remarquable travail de coordination et d'information téléphonique déjà mis en place par la Cellule de Crise certains aspects peuvent être améliorés, notamment :

- Au niveau du soutien psychologique aux familles des victimes
- Au niveau de la gestion des appels téléphoniques

L'Assemblée des Français de l'Etranger propose qu'en cas de crise majeure:

- Une équipe de professionnels soit affectée en renfort auprès du standard téléphonique
- Une équipe de psychologues soit affectée en renfort auprès du standard téléphonique
- Dans la mesure du possible, une cellule d'aide psychologique mandatée localement par l'ambassade puisse assurer le soutien aux proches des victimes.

Résultat	Adopté en commission	Adopté en séance
Unanimité	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		

Assemblée des Français de l'Étranger
12^{ème} session
1-5 mars 2010

Commission temporaire de la sécurité

Vœu N° 3 : SÉCURITÉ RADIO RFI

L'Assemblée des Français de l'étranger,

Considérant :

- les difficultés de communication rencontrées lors du séisme en Haïti
 - le rôle majeur joué à cette occasion par RFI
- **L'Assemblée des Français de l'Étranger** demande que soit renforcée la coopération entre RFI et le Centre de Crise afin d'obtenir une diffusion régulière, répétée à heures déterminées d'informations émanant de l'Ambassade et du Centre de Crise à destination des auditeurs, tant sur place que sur le territoire français.

Résultat	Adopté en commission	Adopté en séance
Unanimité	x	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		